



# COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 06/03/2025  
Reçu en préfecture le 06/03/2025  
Publié le Département : ARDECHE  
ID : 007-200039832-20250303-D\_2025\_2\_12\_REC-DE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :  
D\_2025\_2\_12

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 03 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Polyvalente - LES ASSIONS, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice  
: 31

Date de convocation du : 25 Février 2025

Présents : 25

**Titulaires** : Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 30

**Objet : Renouvellement de la nomination de notre représentant au Conseil de surveillance du Centre hospitalier des Cévennes Ardéchoises**

**Pouvoirs** :

Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques a donné pouvoir à Madame ESCHALIER Cathy  
Madame CHALVET Catherine a donné pouvoir à Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry  
Monsieur GARRIDO Jean-Manuel a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel  
Monsieur GADILHE Sébastien a donné pouvoir à Monsieur MICHEL Jean-Marc  
Monsieur BONNET Franck a donné pouvoir à Monsieur THIBON HUBERT

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur GADILHE Sébastien, Monsieur BONNET Franck

**Secrétaire de Séance** : Madame Bérengère BASTIDE

M. Joël FOURNIER, Président, rappelle à l'assemblée que notre EPCI dispose d'un siège au conseil de surveillance du Centre hospitalier des Cévennes Ardéchoises dont le mandat d'une durée de cinq ans a pris fin cette année, indépendamment du mandat électif auquel il est rattaché.

En conséquence, il convient de procéder au renouvellement de ce mandat.

Le Président propose de renouveler la désignation de Mme Bérengère BASTIDE.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE :**

**D'ACCEDER à la proposition du Président en renouvelant la désignation de Mme BASTIDE Bérengère pour siéger au conseil de surveillance du Centre hospitalier des Cévennes Ardéchoises ;  
DE DONNER POUVOIR au Président à signer tout document relatif à cette présente décision.**

Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER

Envoyé en préfecture le 06/03/2025

Reçu en préfecture le 06/03/2025

Publié le

ID : 007-200039832-20250303-D\_2025\_2\_12\_REC-DE



Emis le 03/03/2025, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le